



MORT SUSPECTE EN 1885

Grave présomption

AVON-LA-PÈZE. — La rumeur publique s'étant élevée au sujet d'un habitant de cette commune mort subitement, la justice a été saisie de l'affaire. Les intestins de la soi-disant victime ont été envoyés à Paris pour être analysés.

On attend avec impatience le résultat de cette analyse.